

Nouveaux arrivants : démarches

Bienvenue à Epernay ! Retrouvez quelques recommandations pour préparer au mieux votre installation.



Démarches :

Vous avez trouvé un nouveau logement et vous allez bientôt déménager. Vous devez effectuer diverses démarches auprès des personnes et des organismes dont vous utilisez les services ou qui gèrent des dossiers vous concernant. Quelles sont les démarches à accomplir ? Dans quels délais ?

[En savoir plus](#)

Changement de coordonnées :

Informez rapidement et facilement les principaux organismes publics et privés de votre changement d'adresse postale lié à un déménagement ou à une modification administrative mais également de votre changement d'adresse électronique, de téléphone fixe ou de téléphone portable.

[En savoir plus](#)

Inscription sur les listes électorales :

En cas de déménagement (dans la même commune ou dans une autre commune), il est nécessaire de déclarer la nouvelle adresse auprès de la mairie du nouveau domicile.

[En savoir plus](#)

Cérémonie des nouveaux arrivants :

Chaque année, à l'automne, la Ville d'Epernay organise un temps convivial pour les nouveaux Sparnaciens. Cette cérémonie de bienvenue est l'occasion de découvrir les services de la Ville et de rencontrer les membres du Conseil municipal.

[S'inscrire via MAELIS](#)

Suivre l'actualité :

ELJ - Epernay Le Journal

Epernay le journal, le mensuel d'information des Sparnaciens est distribué chaque mois dans vos boîtes aux lettres. Il vous informe de toute l'actualité de la ville.

[Lire en ligne](#)

Réseaux sociaux

Suivre la [page Facebook](#)

Suivre le [compte Twitter](#)

Suivre le compte [Instagram](#)